

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 40 (1976)
Heft: 157-158

Artikel: La notion de dérivation délocutive
Autor: Cornulier, B. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA NOTION DE DÉRIVATION DÉLOCUTIVE*

L'objet de cette note est d'examiner la notion de dérivation « délocutive » introduite par Benveniste (plus précisément, Benveniste oppose les « verbes délocutifs » aux verbes dénominatifs), et de proposer une modification de cette notion comportant un mode de dérivation plus complexe, mais faisant appel à des processus élémentaires connus.

Benveniste¹ propose de dériver des verbes comme lat. « *salutare* » (saluer), non pas du nom « *salus*, -tis », mais de la locution « *salus !* » par laquelle on salue quelqu'un ; selon cette analyse, « *salutare* » serait, non un dénominatif, mais un « délocutif » ; il faudrait donc reconnaître deux verbes distincts dans « *salutare* », produits selon deux dérivations différentes : un dénominatif signifiant « donner le salut » (sauver), dérivé de « *salus*, -tis », et le délocutif signifiant « dire : *salus !* ». De la même manière, « remercier » serait un délocutif, cette fois sans correspondant dénominatif, et signifiant : « dire : *merci* ».

Une telle analyse nécessite des justifications précises, puisqu'elle revient à introduire dans la théorie diachronique un processus nouveau (Benveniste évoque (p. 279) le problème de la « création » de verbes délocutifs) ; mais l'analyse proposée porte essentiellement sur le point de vue « fonctionnel » (p. 279), donc sur la synchronie, et il est précisé (p. 285) que « le trait essentiel et signalétique d'un délocutif est qu'il est avec sa base nominale dans la relation « dire... », et non pas dans la relation « faire... » » ; la dérivation est donc, de ce point de vue, un processus synchronique, partie intégrante du système de la langue, et l'introduction d'un type de dériva-

* Étude faite dans le cadre de l'Action Complémentaire et Coordonnée Informatique et Sciences Humaines de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique et communiquée (en particulier les premières pages et les pages 135 sq.) au *XIV^e Congresso Internazionale di Linguistica Romanza*, Naples, avril 1974. Pour leurs critiques ou remarques, je remercie Pierre Badel, Patrice Cauderlier, Bernard Cerquiglini, Deulofeu, Antony McKenna et Stefani.

1. *Problèmes de Linguistique Générale*, Gallimard 1966, p. 276-285, sur « les verbes délocutifs ».

tion nouveau est un enrichissement de la théorie de la grammaire ; que Benveniste tire ses exemples de langues très diverses ne fait que confirmer ce point de vue. Ce n'est sans doute pas déformer sa pensée que de dire qu'il s'agit ici, plus précisément, d'une règle de productivité lexicale, si l'on n'implique pas par ce terme que cette productivité soit laissée à la discrétion de chaque locuteur.

Le caractère le plus surprenant de l'opposition entre « dénominatif » et « délocutif » est qu'elle oppose une catégorie de la langue à une catégorie du discours ; par la brèche ainsi ouverte, d'autres se sont fauflés ; citons seulement O. Ducrot¹, qui, pour déduire la sui-référentialité des performatifs explicites de leur performativité, utilise une dérivation délocutive paradoxale : toutes les formes non performatives d'un verbe à emploi performatif seraient dérivées de sa forme performative, à savoir la première personne du présent (on verra que Benveniste s'est assez approché de cette conséquence) ; ainsi « promettre » se définirait ainsi : « dire : « je promets » ».

Signalons d'abord brièvement quelques difficultés présentées par cette analyse, dans le cas exemplaire de « salutare ». Difficulté d'ordre morphologique : si « salutare » (saluer) dérive de « salus ! » et non de « salus, -tis », comment expliquer la disparition du « s » qui marque le nominatif ? Visiblement, une étape au moins manque dans cette analyse, puisque « salutare » semble tiré, non pas de l'expression « salus ! », mais du radical du nom avec lequel cette expression est formée. Difficulté d'ordre sémantique : quel que soit, éventuellement, le suffixe employé, l'attribution de la valeur « dire » à ce suffixe, en tant qu'elle est censée s'opposer à la valeur « faire », n'est pas indépendamment justifiée.

Un des arguments que Benveniste utilise pour étayer son analyse peut mettre sur la voie d'une analyse différente : citons-le (p. 277-278) :

« *Salutare* se réfère non à la notion de *salus*, mais à la formule « salus ! », de quelque manière qu'on restitue cette formule dans l'usage historique du latin. Ce statut double de *salus* explique qu'on puisse dire à la fois *salutem dare* « donner le salut » (= « sauver ») et *salutem dare* « donner le salut » (= « saluer »). Ce sont bien deux formes de *salus* qui se distinguent par là, et seule la seconde expression *salutem dare* équivaut à *salutare*. On voit ainsi que, malgré l'apparence, *salutare* n'est pas dérivé d'un nom doté de la valeur virtuelle d'un signe linguistique, mais d'un syntagme on la forme nominale se trouve actualisée comme « terme à prononcer ». Un tel verbe se définit donc par rapport à la locution formulaire dont il se dérive et sera dit *délocutif*. »

1. *Dire et ne pas Dire*, Hermann 1972, p. 73 sq.

La notion même de « syntagme où la forme nominale se trouve actualisée comme « terme à prononcer » » n'est pas autrement éclaircie ; mais on voit bien que par elle Benveniste reconnaît la forme nominale de « salutem » ; or c'est là que réside le problème ; « salutem dare » (saluer) doit être distingué de « dicere : « *salus* » », lui-même à distinguer de « dicere salutem » ; notons d'abord qu'il est douteux que l'expression « dare « *salus* » » puisse être considérée comme correcte ; il est clair aussi qu'on doit distinguer, si on utilise les guillemets de citation à bon escient, « dicere « *salus* » » de « dicere « *salutem* » » : la première expression signifierait dire « *salus* », la seconde : dire « *salutem* » ; dans cette mesure, on ne doit pas traduire, littéralement, « salutem dare » par « donner le « *salut* » », mais par « donner le salut » ou « donner un salut » (saluer) ; en effet, si « *salus* » était entouré de guillemets, l'emploi du verbe « dare » serait impropre : on ne dit pas « dat « *assentio* » » pour « dicit « *assentio* » », et « dare verbum » ne signifie pas « prononcer un mot ». En observant ces distinctions, on ne fait que suivre une recommandation de Benveniste, qui est de s'en tenir « à des critères précis d'ordre formel et linguistique » (à propos des performatifs, p. 276).

Le problème qui se pose est alors de rendre compte de l'expression « dare salutem » (saluer, faire un salut) ; puisque « *salus* » y paraît à l'accusatif, et peut changer de cas (par passivation par exemple), il s'agit bien d'un nom à part entière (« *salus*, -tis ») ; si on ne prend en considération que les cas où ce « *salus* » désigne un salut formé en utilisant une expression du type « *salus* ! », on peut considérer qu'une sorte de dérivation délocutive a joué, à savoir celle selon laquelle le nom « *salus* » peut désigner une forme d'usage du nom « *salus* » : la dérivation délocutive a opéré sur place, « *salus* » est dérivé délocutivement de lui-même, par l'intermédiaire d'un de ses emplois (locution). La notion de dérivation a d'ailleurs ici quelque chose d'excessif, puisqu'aucun mot nouveau n'est formé, et que le mot « *salus* » a seulement gagné un nouveau sens ; on peut, si l'on veut, parler d'un sens auto-délocutif du mot « *salus* ». On s'éloignerait peut-être plus encore de la formulation un peu rigide de Benveniste si on pouvait montrer que l'emploi auto-délocutif de « *salus*, -tis » (souhait de santé) ne se rattache pas uniquement au souhait « *salus* ! » mais à des énoncés différents de valeur voisine formés à partir du même radical. Ce problème ne sera pas examiné ici.

La dérivation de « *salutare* » dans ses deux sens de « saluer » et de « sauver » redevient alors unique, comme l'unicité formelle du verbe le suggérerait ; « *salutare* » est un dénominatif de « *salus*, -tis » ; aux deux valeurs de ce mot (salutation vs. salut) correspondent deux sens du dérivé ; ce phéno-

mène de conduction de l'ambiguïté dans une dérivation n'a rien d'exceptionnel, et peut aussi bien se manifester là où aucun emploi auto-délocutif n'est en cause ; il ne serait surprenant (ou du moins : non prévisible) que si les deux sens du mot étaient sans rapport, c'est-à-dire, en fait, en cas d'homonymie ; or les cas d'emplois auto-délocutifs de mots assez divers sont trop fréquents dans les diverses langues pour qu'on puisse y voir un phénomène d'homonymie, c'est-à-dire de coïncidence formelle.

Pareillement « remercier » peut se dériver, synchroniquement, du nom masculin « merci » qu'on a dans : « un grand merci » ; là encore on pourrait être tenté de considérer que « merci » est une citation, et qu'il convient d'écrire : « un grand « merci » » (avec guillemets) ; mais cette hypothèse ne tient pas dans l'expression « mille mercis », où « s » est une marque de pluriel ; notons que, puisque le caractère nominal de « merci » dans l'expression « merci » ! est loin d'être évident (c'est une interjection pour le *Petit Larousse*) en synchronie du moins, la relation auto-délocutive semble ne pas lier ici un nom, mais une interjection ¹, à un nom. L'opposition sémantique

1. Benveniste (p. 285) prend soin de distinguer les verbes délocutifs dans son sens des verbes tirés d'une interjection : « un délocutif a toujours pour radical un signifiant, qui peut être interjeté dans le discours, mais sans cesser d'être signifiant, alors que les verbes comme claquer sont bâtis sur de simples onomatopées ». Mais en synchronie la distinction n'est pas si « facile » que le dit Benveniste ; ainsi « merci » est une interjection pour le *Petit Larousse*, et doit ne pas en être une pour Benveniste ; mais il n'est pas question, dans son analyse, de dériver « remercier » d'un nom « merci », mais de la *locution* « merci ! ». Sur ce point il faut donc souligner que des catégories telles que celles de « nom », « interjection », « onomatopée », ne sauraient être mises sur le même plan et opposées : « croquer » est une onomatopée *et* un verbe, « glouglou » est une onomatopée *et* un nom, et peut s'employer en interjection (« le vin coulait, glou-glou ! ») ; dans le cri « Misère ! » apparaît évidemment un emploi du nom féminin « misère », dans l'appel interjectif « au secours » se reconnaît évidemment un groupe prépositionnel : le statut de la notion d'interjection n'est pas clair, mais il n'est pas en tout cas purement lexical ; quant à la notion d'onomatopée, elle n'est ni lexicale, ni syntaxique, et puisqu'elle concerne la motivation d'un signifiant elle n'est même pas grammaticale. Ainsi la distinction « facile » de Benveniste est dénuée de sens. Elle est véritablement motivée dans son analyse par le besoin de fonder l'opposition radicale qu'il établit entre « dire » et « faire », et ainsi elle est inséparable de sa notion de « dérivation délocutive ».

Si on considère qu'un mot comme « merci », dans son emploi fondamental (et non auto-délocutif), n'est pas un nom, et qu'il n'apparaît ainsi qu'interjeté, et si on veut le classer dans une rubrique lexicale rassemblant tous les mots qui satisfont aux mêmes conditions, on devra, pour éviter toute amphibologie, user d'un autre mot que de celui d'« interjection », ou alors, inversement, ne pas appeler « interjection » la locution formée du mot « merci » ; ainsi on distinguera la classe lexicale et la classe syntaxique, qui ne se confondent pas.

entre « merci » (dans « un grand merci ») et « remerciement », ce dernier ne désignant pas seulement l'usage de la locution « merci ! » mais tout acte équivalent, et « remercier », montre que l'extension du sens, de la parole au geste de même signification, peut se produire au niveau du dérivé directement et sans affecter la base.

Les noms délocutifs sans verbe correspondant sont nombreux en français ; citons seulement « adieu » et « bonjour » dont les pluriels « adieux » et « bonjours » (elle m'a fait de grand bonjours) attestent qu'ils sont inanalysables, et qui ne désignent pas seulement les paroles correspondantes, mais aussi bien des gestes. De même « pater » ou « ave » (trois paters et un ave) sont des noms délocutifs, et comme tous les derniers exemples, puisqu'ils ne sont pas tirés d'un nom, ils pourraient sembler être véritablement des cas de dérivation délocutive ; mais ils s'écartent de la notion classique de dérivation en ceci qu'ils ne sont pas formés par addition d'un suffixe à une base, et le terme même de « radical », corrélatif de celui de « dérivation », ne désignerait que très improprement la locution d'où ils sont tirés (sauf à utiliser le suffixe *zéro*).

Sans doute convient-il de distinguer au moins trois étapes dans les processus de production délocutive. Premièrement, dans des phrases comme « il répondit : *oui* » ou « *oui*, répondit-il », puisque « dire » exige un complément d'objet direct, on est bien forcé de considérer que « *oui* » est un syntagme nominal : mais quelle que soit la forme de ce syntagme, la phrase est correcte ; ainsi on ne saurait considérer les phrases « il m'a répondu : *voui* » ou « il m'a répondu : *etiam* » comme des phrases non françaises ; nous appellerons « non-linguistiques » de tels syntagmes, et ils peuvent en effet avoir la forme d'un bruit étranger à toute langue, voire d'un geste ; ce geste peut être dépourvu de toute signification dans « il fait : X du pied gauche », où « X » est un mouvement du pied du locuteur. Pour rendre compte de ces cas, il suffit d'introduire dans la grammaire une catégorie « syntagme non-linguistique » ; il est douteux qu'on doive l'introduire dans le lexique puisqu'elle peut commuter avec des syntagmes formés, par exemple, d'un déterminant et d'un nom.

Peut-être faut-il distinguer de ces cas une deuxième étape pour rendre compte de phrases comme : « ce *oui* m'a surpris », ou : « ce *hmm* m'a déplu », où les éléments non-linguistiques semblent pouvoir être considérés comme para-lexicaux (commutant, par exemple, avec des noms) ¹.

1. Dans ces emplois les termes nominaux sont en général disjonctifs, quoiqu'on puisse rencontrer des expressions comme « cet *en* et le *avec* de la ligne suivante »

Une troisième étape correspond à la création d'éléments lexicaux comme « ave », « adieu », « merci », qui peuvent porter la marque du pluriel ; on n'a pas de critère sûr, dans les cas d'invariabilité, pour distinguer les noms proprement dits des éléments non-linguistiques para-lexicaux (e. g. : avec des si et des mais...) ¹.

Ces diverses possibilités montrent que la dérivation d'un verbe comme « negare », dérivé délocutivement de « nec » par Benveniste, n'est pas d'emblée évidente dans le détail ; on peut penser, par exemple, qu'il est formé

(avec liaison ici et non élision là !), l'emploi jonctif représentant une forme de mention sans aucune marque. Dans ces emplois la disjonctivité est une conséquence de la séparabilité syllabique, et non de la séparation syllabique (au sens où je définis ces expressions dans « Expressions disjonctives », CRIL 1974) ; ainsi une réalisation phonétique de « au sixième « approchez » les murailles tombèrent » peut comporter la suite /siziεmaproše/, où le soulignement note la contiguïté phonétique (absence de pause), et donc l'enchaînement syllabique.

Si la séparabilité syllabique est un procédé de démarcation phonétique, dans l'écriture, où sauf emploi de l'apostrophe la fonction de la jonction (constitution d'une syllabe mitoyenne) n'a évidemment aucun répondant en français, on emploie différents procédés de démarcation tels que l'écriture en caractères spéciaux (par exemple italiques), le soulignement, les guillemets, etc.

La séparabilité syllabique due à la construction peut se lexicaliser et devenir une propriété intrinsèque d'un morphème, comme dans « ululer ».

1. Ce qu'on évoque ici en gros nécessiterait une analyse fine. Par exemple il faut distinguer entre les simples marques de pluriel, ajoutables à des morphèmes laissés intacts, et les alternances proprement dites. Ainsi il est facile de suffixer « adieu », « merci » ou « ave » par un « s » de liaison simplement ajoutable ; mais supposons que « mon caporal » en vienne à désigner les expressions de salutation, et qu'on dise « il ne m'a pas fait de moncaporal » comme on dirait « il ne m'a pas salué » ; dans la mesure où l'origine délocutive serait encore sensible, la formation d'un pluriel « moncaporaux », voire « mescaporaux », serait moins probable ou moins aisée qu'un « irrégulier » « moncaporals » ; et c'est bien la même raison qui fait que les mots d'abord sentis comme étrangers ont tendance, d'une part, à être syllabiquement séparables, et d'autre part, à ne pas se soumettre aux alternances synchroniquement inexplicables (« chacals », « carnavals », en face de « chevaux »).

On verra plus loin des exemples de délocutifs globaux s'étendant à des syntagmes (« las buenas noches »), voire à des propositions entières (« tu es bien venu ») ; mais plus banal est le cas de formation d'un mot nouveau à partir éventuellement d'une expression complexe, et cette unification comporte diverses conséquences ; par exemple le mot unique « patenôtre », dérivé de la suite « pater noster », est accentuable comme un mot unique ; le mot italien « avemaria », dérivé de la suite « ave maria » et accentuable comme un mot unique, admet une variante « avemmaria » (pluriel « avemmarie ») avec redoublement consonantique à l'initiale du second composant ; le redoublement signifie précisément la cohésion liée au processus de formation d'un mot unique (cf. « Sur la gémination jonctive en italien », CRIL 1974).

à partir d'un élément para-lexical nominal, mais rien n'y oblige ; à vrai dire, c'est les notions-mêmes du type « dénominative » qu'il faudrait ici mettre en question, en rappelant qu'un verbe dénominatif n'est pas un verbe tiré d'un nom (le nom doit comporter une marque de cas, quelle qu'elle soit), mais un verbe tiré du radical d'un nom ; et comme le radical d'un nom est dans une large mesure indépendant du nom lui-même, la consistance de la notion de « dénominatif » ne va pas de soi. Ainsi, si on veut reconnaître synchroniquement en français le suffixe « -ation » dans « salutation », il faut dériver ce nom, non d'un nom, ou d'un verbe, etc. qui n'existent pas, mais d'un radical « salut- » considéré isolément ; on est amené à faire une telle coupure si on veut rendre compte de la valeur sémantique « action » du mot considéré, qui le rapproche de mots tels que « information » ; on a un problème comparable en anglais, où le suffixe « -ous » doit être reconnu dans des mots tels que « gorgeous » (magnifique), malgré l'inexistence d'un mot tel que « gorge », parce qu'on ne rend compte qu'ainsi de l'agrammaticalité du comparatif « gorgeouser ».

Même dans le cas de verbes comme « negare » (nier ; dire « nec », selon Benveniste), l'attribution au suffixe utilisé de la valeur sémantique « dire », opposée à « faire », ne s'impose pas, et ceci même si on présume que « negare » veut dire, fondamentalement, « dire nec ».

Considérons d'abord l'emploi du verbe « faire » dans les incises françaises comme : « fit-il » ; de nombreux auteurs considèrent que ce verbe signifie alors « dire », et non « faire » comme dans « faire quelque chose » ; le dictionnaire du Félibrige nous propose même, pour son correspondant provençal, une étymologie fantaisiste à partir de lat. « fari » (dire) ; on serait donc là devant un cas d'homonymie ; mais l'existence, dans de nombreuses langues, d'incises avec un verbe équivalent à « faire » ou dérivé diachroniquement d'une tel verbe ne saurait être une coïncidence : « ῥῆ » en grec archaïque, « ait » en latin dérivent d'un même radical indo-européen qu'on reconnaît dans « agere » (faire). En français même, on doit rendre compte de ce que « faire » en incise est toujours construit avec une citation au style direct ; ou de ce que des phrases comme : « oui ; fit-il en anglais », « j'irai, fit-il en substance » sont bizarres, alors que ne le sont pas : « oui, dit-il en anglais », « j'irai, a-t-il dit en substance », et que « dire » se construit en incise avec une citation au style indirect au besoin ; enfin, dans « tic-tac, faisait l'horloge », il n'y a ni dictum ni dire. L'illusion qui consiste à attribuer à « faire », non le sens de « faire », mais celui de « dire », dans « oui, fit-il », est la même

que celle qui consisterait à donner à « faire » le sens de « écrire » ou de « sculpter » dans « faire une lettre » et « faire une statue » respectivement.

Il en va de même pour un verbe comme « negare », si on veut lui donner pour base un élément para-lexical composé du mot « nec » ; le suffixe qui a le sens de « faire », combiné avec un dictum, ne semble signifier « dire » que parce qu'on y a projeté le sens de son « complément » ; dire « nec », c'est produire (lè mot) « nec » ; en spécifiant le sens de « produire » ou « faire » en « dire », on ne fait qu'introduire une redondance dont on peut se dispenser. On s'interdit ainsi de rendre compte de verbes comme « humer », qui dans « humer un œuf » signifie « avaler en aspirant », et qu'il est naturel pourtant de rapprocher de verbes comme « bisser » (lui-même éventuellement transitif) ; on ne « dit » pas « hum » en gobant un œuf, un bruit n'étant pas un dire : on le « fait » simplement ; il faut rendre à « faire » toute sa généralité pour rendre compte des verbes de genre.

Lat. « quiritare » signifie « faire appel aux quirites » ; Benveniste rapproche ce verbe de l'appel « porro, quirites » (à moi, citoyens) pour en faire un délocutif, et non un dénominatif ; là encore pourtant on observe que « quiritare » est formé sur le radical du nom « quirit-es » et non sur la totalité de l'expression « quirites » ; mais les exemples de ce type sont significatifs dans la mesure où « quirites, -(i)um » n'est pas attesté dans le sens de « appel aux quirites » ou « emploi de l'expression *Quirites* ! » (en ce sens est attesté « quiritatio », déverbatif de « quiritare ») ; dans cette mesure, l'existence d'un intermédiaire auto-délocutif tel que celui de « salus, -tis » pour le délocutif « salutare » semble impossible à établir ; mais un emploi assez voisin est facile à concevoir : les expressions du type « crier la sardine » en français peuvent suggérer une étape intermédiaire, virtuelle ou effectivement réalisée, entre « *Quirites* ! clamare » et « quiritare » ; crier la sardine, c'est en effet crier, par exemple, « sardines fraîches ! », et non nécessairement crier l'expression « la sardine » : de la citation on est passé à un emploi auto-délocutif limité à quelques constructions assez simples (ainsi « crier la sardine » n'apparaît guère sous forme passive) ; sur ce modèle on peut imaginer que la construction « *Quirites* ! clamare » ait été réinterprétée comme « quirites clamare », avec nom à l'accusatif en tant que complément ¹ du verbe

1. On imagine aisément, de la même manière, une réinterprétation de « crier au secours », signifiant originairement « crier *au secours* » (avec l'expression « au secours » constituant un complément non-linguistique, complément direct de « crier »), en un sens délocutif dérivé où la préposition « à » (amalgamée dans « au ») unit le verbe intransitif « crier » au nom « le secours » ; et c'est peut-être

« clamare », et non plus vocatif et constituant un syntagme non-linguistique. On doit bien distinguer la construction imaginée ici de la construction largement attestée de « clamare » dans le sens de « appeler » : avec cette construction plus banale, en effet, dans « clamare quirites », au lieu que le nom soit auto-délocutif, c'est, inversement, le verbe qui est passé du sens de « crier » à celui de « crier le nom de », c'est-à-dire « appeler ».

La même étape intermédiaire peut être suggérée par l'expression « formosam resonare doces Amaryllida silvas » de la première *Bucolique* de Virgile, au sens de « tu apprends aux bois à retentir de la belle Amaryllis », et ordinairement traduit par des expressions françaises du type « retentir *du nom* de la belle Amaryllis » : cette traduction « en prose » revient à postuler un emploi de « resonare » au sens de « resonare nomen », ou un emploi auto-délocutif du substantif « Amaryllis ».

Qu'on la suppose indépendamment réalisée ou seulement virtuelle, l'analyse correspondante dans le cas de « quiritare » revient à considérer ce verbe non pas comme tiré directement du cri « *Quirites !* » en tant seulement qu'il est une locution (verbe délocutif au sens de Benveniste), mais bien comme un dénominatif du type le plus commun, tiré du nom « quirites, -ium » dans un emploi auto-délocutif de ce nom ; dans cet emploi le nom signifierait « appel aux quirites », et le verbe signifierait donc « faire un appel aux quirites ». Une hypothèse semblable pourrait être formulée pour « parentare » (évoquer le « parens » dans un rite funéraire), que cite Benveniste (p. 280-281), ainsi que pour « indigitare » (invoquer les Indigètes).

Le cas de « salvere » : on doit considérer à part des verbes comme lat. « salvere », que Benveniste (p. 278-279) dérive ainsi :

« Il semblerait, à ne tenir compte que des rapports morphologiques, que l'adjectif *salvus* ait produit deux dénominatifs verbaux : *salvare* et *salvere*.

ainsi en effet qu'on entend parfois l'expression (d'où le passage à « appeler au secours », avec un verbe nettement intransitif là) ; de même dans « crier à l'aide » ou « crier au voleur » on peut être embarrassé pour décider intuitivement entre un complément direct non-linguistique (« au-voleur », « à l'aide ») et un complément en « à » de valeur sémantique délocutive, précisément parce que la valeur sémantique dérivée n'est là qu'à l'état d'émergence, et qu'on est, linguistiquement, dans une sorte d'entre-deux.

On ressent la même hésitation lorsqu'à propos d'un titre comme « Le misanthrope » ou « Le joueur » on emploie pour la première fois des expressions telles que « à la lecture du Misanthrope », « un souvenir du Joueur », expressions où tout se passe comme si on était passé de la citation pure à un emploi auto-délocutif du nom du titre.

SCIENCES

ENCORE INEXPLOITÉ

Le krill pourrait être dans l'avenir une des plus importantes sources de protéines

FIG. 1. — Occurrence d'auto-délocutif lexicalisé.

Pour peu qu'on attache d'importance (sic) à poser des relations exactes, il faut reconnaître deux plans distincts de dérivation. Le véritable et seul dénominatif de *salvus*, « sauf », est le présent *salvare*, « rendre sauf, sauver » (...) Mais *salvere* est tout autre chose qu'un verbe d'état tiré de *salvus*.

Le fait essentiel à voir est que *salvere* dérive non de *salvus*, mais de la formule de salutation *salve ! (salvete !)*. Car ce verbe *salvere* n'a en réalité qu'une forme unique : l'infinitif *salvere*, qui s'emploie dans les locutions telles que *jubeo te salvere*, « je te souhaite le bonjour ». Les formes personnelles sont extrêmement rares ; un exemple comme *salvebis a meo Cicerone*, « tu as les salutations de mon (fils) Ciceron », se dénonce, par la construction même *salvere ab ...*, comme un tour improvisé. Il s'ensuit que *salvere* est en fait la conversion de *salve !* en la forme grammaticale exigée par la syntaxe de la phrase indirecte. Il n'existe donc pas de verbe *salvere*, mais une ou deux formes verbales non paradigmatisées, transposant la locution « *salve !* » en référence de discours rapporté. Au point de vue fonctionnel, *salvere* est un délocutif, resté d'ailleurs à l'état embryonnaire. »

Dans ce passage, l'expression « à ne tenir compte que des rapports morphologiques » est un peu audacieuse, car si Benveniste prétend tenir compte aussi des rapports fonctionnels, il oublie précisément les rapports morphologiques à plusieurs reprises, mais principalement quand il appelle les expressions « *salve* », « *salvete* », des « formules », alors que ce caractère formulaire n'empêche pas qu'elles sont évidemment des impératifs ; qu'une forme comme « *salvebis* » soit « extrêmement rare » veut dire qu'elle est possible et non qu'elle est improvisée : sur ce point Benveniste donne même un léger coup de pouce à sa démonstration en citant l'expression qu'il cite au lieu de citer simplement « *salvebis a me* » (je t'envoie mes salutations) ; envoyer les salutations d'un autre est en effet plus rare qu'envoyer les siennes, mais il n'importe ; ce faisant, il empêche d'apercevoir la véritable contrainte qui limite les emplois du verbe « *salvere* ».

Les expressions « salve », « salvete », « jubeo te salvere » et « salvebis » peuvent sembler constituer seulement l'ébauche du paradigme d'un verbe *morphologiquement* défectif ; en termes morphologiques toutefois les limites de ce paradigme ne pourraient être définies autrement que par une liste de formes, telle que celle qu'on vient de donner : il s'agirait alors d'une limitation complexe et arbitraire. A cette limitation morphologique il faudrait, de toutes manières, ajouter *en outre* des limitations de type pragmatique à l'emploi des formes morphologiquement admises ; ainsi il faudrait spécifier que « salvebis » n'est jamais employé que dans des contextes où il peut constituer une forme de souhait ; mais justement cette limitation de type pragmatique, et non morphologique, rend superflue la formulation en termes morphologiques du caractère défectif de « salvere » : pour connaître les formes acceptables de ce verbe il suffit de savoir qu'il est sujet à la contrainte d'emploi suivante : on ne l'utilise que pour *souhaiter* de bien aller (« salvere »). De ce point de vue, on est fondé à considérer par exemple « salve » comme un impératif de plein droit, appartenant à un paradigme morphologique verbal authentique, même si des formes morphologiquement correctes de « salvere » (e. g. « salvebant ») se trouvent filtrées au niveau pragmatique du discours.

Dans le cas de « salve », « salvete », « jubeo te salvere », la valeur de souhait s'explique sans appel à aucun effet de type délocutif : l'impératif peut avoir très banalement une valeur optative (comme en français dans « porte-toi bien »), et l'assertion de « jubeo te salvere » n'est qu'un performatif explicite pratiquement équivalent à un impératif de « salvere » comme il le serait pour tout autre verbe substitué à celui-ci. Ainsi en français « je te souhaite d'aller bien » n'implique pas un sens délocutif pour « aller bien ». Benveniste n'est donc pas fondé à voir dans l'infinitif « salvere » un verbe délocutif dérivé de la « formule *salve !* », et à tenir pour « gravement erronée » (p. 278) l'idée que « salvere » soit un dénominatif de « salvus » : dans les expressions qu'on vient de voir le suffixe d'état « ē » permet de prédire correctement les sens attestés à partir de l'adjectif « salvus » signifiant « en bonne santé » ou « sain et sauf ». Sa formation est comparable à celle de « valere », dérivable de « val-id-us » (« bien portant »), et qui fournit les impératifs « vale », « valete » (« porte-toi bien »), le performatif explicite « jubeo te valere », etc. Il se trouve seulement que « valere » n'est pas sujet à la même restriction pragmatique que « salvere », et n'est donc pas utilisé seulement pour formuler des souhaits. La coordination de « vale » (comme souhait) avec un indiscutable impératif dans « vive atque vale » (« vis et porte-toi bien »)

oblige à voir dans « vale » lui-même un impératif même dans sa valeur de souhait ; à son tour la coordination également attestée de « vale » avec « salve » dans « vale atque salve » oblige à voir dans « salve » un impératif.

Ce sont précisément les expressions du type de « salvebis », — qu'on a vu que Benveniste récusait et soustrayait du champ de son analyse comme « improvisées » — qui nécessitent le recours à la notion de délocutif. « Salvebis a meo Cicerone » doit s'entendre comme un performatif explicite, heureusement traduit par Benveniste en « tu as les salutations de mon (fils) Cicéron ». On peut s'étonner qu'un performatif explicite puisse être au futur et n'exhiber ni comme sujet ni comme agent un pronom de la première personne ou une expression qui dénote le locuteur : mais de tels critères grammaticaux ne sont pas exactement pertinents, s'agissant d'un phénomène pragmatique. D'une part, le futur, qu'on appellera « épistolaire » sur le modèle de la notion « d'imparfait épistolaire », s'il dénote un temps distinct du moment de la composition du message, dénote, du point de vue du scripteur, le moment de la lecture, où le salut doit s'accomplir en étant reçu ¹. D'autre part si l'agent (« mon (fils) Cicéron ») n'est pas l'auteur

1. Il est utile de comparer, pour une étude de la fonction référentielle dans les énonciations auto-vérifiques, divers emplois des temps dans la correspondance latine tous ramenés, en traduction française, au présent : « cum tibi *scribebam* » (« au moment où je t'écrivais », ordinairement traduit au présent), « *jubeo* te salvere » (« je te souhaite de te bien porter », au présent en latin), « *salvebis* a me » (« tu recevras mes vœux », ordinairement traduit au présent (« tu as mes salutations »)). Il ne s'agit pas là de variantes aléatoires. La plausibilité, ici, du futur et de l'imparfait (qui ne sauraient s'échanger ; on ne saurait imaginer, en particulier, un performatif « *jubebo* te salvere » ou « *salvebas* ») dépend de la distinction de deux aspects, deux événements, dans la relation épistolaire : l'écriture, datable d'un moment qu'on appellera « t^é », et la lecture, datable d'un moment qu'on appellera « t^l ». Dans la correspondance française, qui est si rapide, on néglige cette distinction. On peut admettre que t^é est le passé de t^l, t^l est le futur de t^é, t^é est le présent de t^é. A cet égard il apparaît d'abord que l'imparfait « épistolaire » « *scribebam* » rapporte t^é à t^l ; le performatif explicite « *jubeo* te salvere » rapporte t^é à t^é ; le performatif explicite « *salvebis* » rapporte t^l à t^é.

Ces distinctions référentielles permettent de distinguer un performatif de l'acte d'émission du message (le « *jubeo* » étant l'acte du scripteur, première personne), et un performatif de la réception du message ; notons au passage que la notion d'acte s'évanouit ici, et elle est en effet périphérique dans une analyse des performatifs explicites comme occurrences autovérifiques. Le présent convient exactement au performatif d'émission, parce qu'alors l'écriture réfère à l'écriture qu'elle commente ; le futur convient au performatif de réception, parce que là l'écriture réfère à la lecture qu'elle commente. L'imparfait ne conviendrait pas au performatif de réception, parce que c'est l'écriture, et non la lecture, qui commente la lecture (ou, en introduisant la notion de première

(littéralement) du message, il en est bien le responsable : le locuteur, transmettant un salut, n'est que porte-parole. Négligeant désormais ces deux singularités touchant le temps et l'agent, on peut se demander comment un indicatif signifiant « tu te portes bien » pourrait être autre chose qu'une simple constatation, et constituer un souhait de santé. Une seconde particularité nécessitant explication est la présence, avec l'intransitif « salvere », d'un complément en « a (b) » pouvant dénoter l'agent : on ne peut imaginer comment l'interlocuteur irait bien « par Cicéron », ou comment Cicéron serait l'origine de sa bonne santé. La traduction proposée par Benveniste de « salvebis ab » par « tu as les salutations de » n'est guère justifiable que par une analyse de « salvere » comme sémantiquement voisin de « salvere juberi » (« se faire dire de se bien porter ») ; une telle interprétation auto-délocutive du verbe rend compte de l'agent en « ab » et du caractère de performatif explicite de « salvebis » ; là encore on peut remarquer que l'interprétation auto-délocutive de « salvere » en « salvere juberi » n'est nullement incompatible avec l'idée que « salvere » puisse être dans tous ses emplois un dénominatif de « salvus ». La relation auto-délocutive n'est pas une relation de dérivation morphologique entre deux formes lexicales, mais une relation de dérivation sémantique entre deux sens d'une même expression.

De la formulation schématique et rigide proposée ici de la notion de relation auto-délocutive, on peut imaginer bien des variantes que seule une étude fouillée permettrait peut-être de départager. Considérons par exemple ce dialogue du *Truculentus* de Plaute (II, 2, v. 4-5) :

personne : c'est le scripteur, non le lecteur qui donne son sens à l'énoncé) et que l'imparfait rapporterait au système de référence du lecteur. Ce système ne peut être privilégié que dans des énoncés pour lesquels la distinction de la lecture et de l'écriture n'est pas pertinente du point de vue de la performativité.

Évidemment de tels faits, leur possibilité même, conduisent à affiner la notion grossière d'acte performatif comme, tout simplement, acte d'énonciation auto-référentielle ; l'identité profonde de l'écriture et de la lecture confondues dans un unique acte de communication (la lecture dépendant exactement de l'écriture) est une situation accidentelle, même si elle est statistiquement prépondérante, ou si du moins on ne se donne pas la peine, le plus souvent, d'observer une distinction peu pertinente.

On s'écarte aussi visiblement de la notion simpliste (et décrivable en termes grammaticaux et « formels ») d'auto-référence dans des performatifs d'émission épistolaire comme « Cicero Rufo suo salutem dat », « Cicéron donne le salut à mon cher Rufus » : la troisième personne (qui se trouve coïncider avec le scripteur) est spécialement justifiée par la fonction de l'en-tête qui est, entre autres choses, de signaler à tout venant l'envoyeur et le destinataire du message.

Des problèmes analogues se poseraient dans la communication parlée si la parole ne volait pas à la vitesse du son.

Astaphium : — Salve. Stratulax : — Sat mihist tuae salutis : nil moror.
Aegrotare malim quam esse tua salute sanior.

C'est par le nom « salus, -tis » que Stratulax désigne le salut de la forme « salve ». Cet exemple entre mille suggère que les emplois auto-délocutifs du nom « salus » et du verbe « salvere » pourraient ne pas représenter deux cas *indépendants* de relation auto-délocutive ; en effet une formulation un peu plus générale du phénomène, selon laquelle c'est à chaque fois le radical, commun à « salus » et à « salvere », qui est en jeu et est pris dans un sens auto-délocutif, est peut-être possible. Ainsi les emplois auto-délocutifs de « salvere » et de « salus » pourraient être rattachés globalement (et non « respectivement ») aux expressions du type « salve ! » ou « salus ! », et même aux souhaits du type « salvus sis ! » (comportant le même radical au sein d'un mot différent).

L'opposition faire/dire : citons incidemment, à propos de « valere » et du souhait impératif « vale ! », l'emploi de « vale » comme substantif neutre auto-délocutif (par exemple dans « supremum vale dicere », (dire le dernier adieu), Sénèque, Ep. 17.11) et les deux verbes « valedico » et « valefacio » signifiant tous deux, directement ou indirectement, « dire *vale* » : ils illustrent assez clairement, semble-t-il, le caractère non pertinent de la distinction benvenistienne entre « dire » et « faire » à propos des délocutifs, et justifient la reconnaissance du suffixe factitif « a » dans, par exemple, « salutare ».

Délocutif et multiplicité : Soit une expression comme « salutem tibi plurimam adscribit Tulliola » (Cicéron, Attic. 1. (1. 5)4) ; le choix du verbe « adscribere » n'est pas la seule raison d'y voir un emploi auto-délocutif de « salus » (Tulliola peut « écrire un souhait de santé » et non « écrire la santé (ou une santé) ») : la multiplicité dénotée par « plurimam » (multiple) (de même est attesté « impertire multam salutem ») serait absurde si « salus » dénotait ici la santé : on ne souhaite pas une nombreuse santé ; mais on peut envoyer mille vœux de santé ; Tulliola n'envoie donc pas une nombreuse santé, mais mille vœux de santé.

De la même manière la relation auto-délocutive rend compte de la notion de multiplicité dans des cas moins évidents de formes très diverses. Ainsi la formule de salutation « mes amitiés à la Baronne »¹, absurde si elle exprime

1. Gille Ménage (1675, chapitre CLXIV, p. 371, sur les « noms indéclinables »), remarque qu'on écrit « cinq *Pater* et cinq *Avé* » sans décliner, mais que les ita-

qu'on a pour quelqu'un plusieurs amitiés, est sémantiquement plausible si le nom « amitié » y signifie quelque chose comme « assurance d'amitié » (à partir de formules du type « croyez à mon amitié », « toute mon amitié », etc.) ; il faut de même comprendre comme auto-délocutif le nom « respect » dans la formule « mes respects » : on n'a pas plusieurs respects pour quelqu'un ; le verbe « transmettre », dans « transmettre mes respects (ou : mes amitiés) » implique également un emploi auto-délocutif du nom complément : ce qu'on envoie ou transmet dans une enveloppe ne saurait être de l'amitié ou le respect ; c'en est seulement la marque. Historiquement, la formule « mes hommages » implique peut-être une semblable analyse auto-délocutive, quoique celle-ci ne soit plus guère justifiable en termes synchroniques aujourd'hui.

Dans les formules du type « buenas tardes » en espagnol, il faut encore recourir à la relation auto-délocutive si on veut rendre compte de ce qu'on souhaite ordinairement une bonne soirée et non plusieurs à la fois à quelqu'un¹. Il est remarquable que, dans ce cas, clairement, la relation auto-délocutive n'affecte pas un élément lexical, mais un syntagme entier (à savoir le groupe nominal « buena tarde », pris ici dans le sens de « souhait de bonne soirée » et ainsi employé au pluriel), alors qu'en français par exemple l'emploi auto-délocutif de « bonjour » dans « tu as le bonjour de Jacques » concerne un élément lexical unique (on peut admettre au pluriel « bonjours » et non « bonsjours »).

La notion de multiplicité permet de suggérer, historiquement, une analyse sémantique de « remercier » différente de l'analyse selon laquelle le préfixe « re- » signifierait, dans ce verbe, quelque chose comme « en retour » ; ce préfixe, marquant banalement la répétition, peut évoquer la multiplicité comme dans « rebattre », « rebattu », « dire et redire », etc. ; de ce point de vue le sens originel de « re-mercier » serait celui de (re-)mercier mille fois² (cf. « mille mercis ! »).

liens déclinent ; ainsi Bocace (24^e Nouvelle) : « cinquanta Pater nostri, et altrettante Ave Marie ». Bouhours (1671, p. 122) écrit que l'expression « faire des amitiés », récente pour lui, a cours « tout au plus dans les billets ».

1. Cf., chez ce peuple cruel, le rituel salut de « buenas noches » adressé aux condamnés à mort la veille de leur exécution.

2. Ou plus simplement, redire merci ; cf. l'expression consacrée « merde et remerde ! », où « remerde » ne constitue pas un nouveau nom dénotant un nouveau produit ; le préfixe « re- » modifie ici non pas simplement le mot merde, mais bien son apparition (cf. plus bas le paragraphe « délocutif et performatif »), comme en ancien français dans « Tristan est beau, et Iseut est rebelle ».

Ambiguïté de « salve » : on a vu que l'hypothèse d'une valeur auto-délocutive, nécessaire dans le cas de l'indicatif « salvebis », ne l'était pas dans le cas de l'impératif « salve » (du moins en première analyse) ni du « performatif explicite » « jubeo te salvere », où le sens de « aller bien » pour « salvere » suffisait à rendre compte de la valeur du souhait. Il convient d'ajouter que même dans ces cas où elle ne s'impose pas, l'analyse auto-délocutive reste théoriquement plausible ; si par exemple on entend « salve » au sens de « reçois mes salutations », ou « jubeo te salvere » au sens de « je te prie de recevoir mes salutations », on a en effet une variante de performatif explicite : inviter quelqu'un à recevoir tel message, ce peut être un moyen de l'informer que tel est le message qu'on lui fait. C'est bien ce qu'on a par exemple en français avec un impératif comme « soyez-en remercié », signifiant pratiquement la même chose que « je vous en remercie », et constituant par là un performatif explicite.

Grec « οὔλε » et « χαίρε » : du caractère défectif du verbe « salvere » en latin on peut rapprocher en grec classique « οὔλε », formé sur le même radical indo-européen, et tenu par Schwyzler pour le vocatif de l'adjectif « οὔλος » ; mais la conjonction « οὔλέ τε καὶ μᾶλα χαίρε » dans l'*Odyssée* (xxiv, 402) impose de l'interpréter (au moins dans cette construction) comme impératif d'un verbe « οὔλειν » synonyme en gros de « salvere ».

Dans quelques emplois on peut soupçonner que « χαίρειν » (aller bien, être heureux), qui fournit naturellement à l'impératif le souhait « χαίρε » (sois heureux), se prête à recevoir une valeur auto-délocutive (du genre de « se faire dire d'aller bien »). Ainsi dans « χαίρε παρ' ἄμμι » (*Odyssée*, I, 123) la préposition pourrait situer l'origine du souhait (« reçois nos vœux de bonheur ») ; dans « χαίρετε πολλάχι » (Théocrite, I, 144), si « πολλάχι » peut marquer la fréquence, une valeur auto-délocutive l'explique (mille vœux de bonheur) ; dans « νῦν πασι χαίρω » (Sophocle, *Œdipe Roi*, 596), l'analyse auto-délocutive de « χαίρειν » justifie une traduction simple du genre de « maintenant j'ai le bonjour de chacun ».

Français « féliciter » et grec « χαρίζειν » : sans interprétation auto-délocutive, on s'attendrait que « féliciter » signifie quelque chose comme « rendre heureux » ou « donner le bonheur » ; mais pour arriver au sens de « complimenter quelqu'un sur un événement heureux » (*Petit Larousse*), il faut présumer un sens voisin de « dire à quelqu'un qu'il est (ou : soit) heureux » ; ou si on veut maintenir l'interprétation du type « rendre heureux », il faut

y entendre « heureux » d'une manière auto-délocutive, dans le sens de « qu'on dit heureux » ; ou on entendra « bonheur », dans « donner le bonheur », comme signifiant « souhait de bonheur » (cf. « donner le bonjour »).

Grec « κακίζειν », dont le sens le plus banal devrait être à peu près « rendre méchant », s'entend dans le sens d'« accuser », c'est-à-dire, apparemment, dans celui de « dire méchant (ou : coupable) » ; à moins encore que dans « rendre méchant » on n'entende « méchant » au sens de « qu'on dit méchant ». Ces verbes présentent donc, du point de vue actif, ce que les performatifs d'état du type de « salver » présentent du point de vue du patient.

On peut donc rapprocher ces verbes des « citoyenner » et « monseigneuriser » révolutionnaires dont le caractère délocutif est assez évident (cf. donner du monsieur, du monseigneur à quelqu'un).

La bienvenue : pour Benveniste (p. 283), les « expressions de même sens » ou « formule(s) d'accueil » suivantes : allemand « willkommen », anglais « welcome », français « bienvenu », auraient été les *locutions* qui ont servi de base aux *verbes délocutifs* du type de ang. « to welcome », lequel signifierait « to say : welcome ! », ou ont servi d'esquisse d'un paradigme de tels verbes (« willkommen heissen », « se faire bienvenir »). C'est là une présentation un peu schématique d'un phénomène vraisemblablement plus complexe, qu'à propos du verbe français Benveniste évoque plus précisément ainsi : « on a créé un infinitif *bienvenir* limité au tour *se faire bienvenir de quelqu'un*. Le point de départ est l'expression *être bienvenu (de quelqu'un)* traitée comme un passif, sur laquelle on a établi un causatif *se faire bienvenir* ».

Il se pourrait que l'origine de « se faire bienvenir » soit beaucoup plus complexe encore. On peut tout d'abord remarquer que Benveniste se donne pour point de départ des « formules » ou « locutions » dont on se demande un peu l'origine, et c'est en effet la valeur de ces formules d'accueil qu'il faut d'abord analyser. La notion même de « souhait de bienvenue » et les exemples du type de « tres bien venus soiés » (XIII^e siècle, cité par Benveniste qui a pu l'emprunter au Littré) peuvent inciter à rattacher la notion délocutive de bienvenue à des énoncés optatifs (par exemple avec des verbes au subjonctif ou à l'impératif) ; de fait, en français du XVI^e siècle par exemple, différentes formes de noms apparemment auto-délocutifs présentent des formes de type subjonctif ; ainsi dans Brantôme on trouve « faire le bienveniat » pour « donner la bienvenue », et un verbe « bienviennier » (voire « bienveigner », etc.) est bien attesté dans des exemples tels que « Circé (...) bienveignait l'étranger » (Baïf). Apparemment ce verbe dérive d'un sub-

jonctif, réinterprété en indicatif à la faveur d'une interprétation auto-délocutive, comme si on était passé de « dire à quelqu'un qu'il bien vienne » à « bienvenner quelqu'un », ou de « se faire dire qu'on bien vienne » à « se faire bienvenner ». D'une manière comparable on peut, précisant l'idée de Benveniste, imaginer que, de formules du type de « soyez bien venu » (avec mode marquant le souhait), on soit passé à des assertions comme « vous êtes bien venu », signifiant à peu près « je vous dis (ou : vous vous faites dire) que vous soyez bien venu », et de là constituant des performatifs explicites.

Mais même à supposer correcte cette hypothèse, on doit la tenir pour incomplète tant qu'on ne rend pas compte de la valeur exacte des souhaits auxquels on ramène le verbe « bienvenir ». Que serait-ce en effet que *souhaiter* à quelqu'un qui vient d'arriver, qui est là, d'être bien venu, de bien venir, dans le sens primitif et général de ces termes ? Si on peut remonter à une valeur originaire des expressions de bienvenue, sans doute est-ce en les rapprochant de formules d'accueil aussi banales que « quelle bonne surprise, votre visite », ou « quel bon vent vous amène », ou « vous tombez bien », etc., qui sont autant d'*assurances*, et non de souhaits, qu'on fait au visiteur que sa venue est une bonne chose, qu'il vient ou est venu « bien », c'est-à-dire à propos du point de vue de l'hôte ; à ce stade originaire, « venir » a son sens banal, et « bien », dans son sens banal, exprime la satisfaction du locuteur.

En partant de l'hypothèse de cette étape originaire, on peut imaginer une *première réinterprétation délocutive* du passé « tu es bien venu » (ta visite est une bonne chose) en passif « tu te fais dire que tu viens bien » (je te dis que ta visite est une bonne chose) ; cette assertion constitue naturellement un performatif explicite, elle vaut donc l'assertion originaire et signifie que « ta venue est une bonne chose ». Il s'agit d'une assurance, non d'un souhait ; si le substantif « bienvenue » pouvait se dériver à ce stade, on dirait « déclarer », et non « souhaiter » la bienvenue, ce qui, aujourd'hui du moins, n'est pas le cas.

Pour rendre compte de la notion de *souhait* de bienvenue, peut-être faut-il supposer que le sens délocutif des expressions du type « bien venir » (se faire dire que sa venue est une bonne chose) s'est progressivement élargi de manière à signifier, plus généralement, quelque chose comme « recevoir de ses hôtes des marques de contentement » puis « rencontrer un accueil favorable », « être bien accueilli », etc. Cette extension du sens suffirait à justifier qu'on puisse souhaiter à quelqu'un de « bien venir » ou d'« être bienvenu », c'est-à-dire de « trouver bon accueil » ; on peut donc à ce stade, simple

généralisation de la première réinterprétation délocutive de l'assertion originale, rendre compte de souhaits comme « ben veniat » (latin médiéval), « bien viegne », etc.

Évidemment cette étape ne suffit pas à rendre compte des verbes du type de « bienveigner », « bienviennner », formés sur le subjonctif délocutif des souhaits ; il faut postuler là au moins une *seconde réinterprétation délocutive* du subjonctif « bienviennne » (souhait qu' « il trouve bon accueil ») en indicatif « bienviennne » (assertion qu' « il se fait souhaiter bon accueil »). Ce passage d'un verbe « bienvenir » à un verbe comme « bienviennner », grâce au pivot du subjonctif « bienviennne » réinterprétable¹ en indicatif de la première conjugaison (cf. « je ne sache pas que »), aboutit à la formation d'un nouveau performatif explicite : dire à quelqu'un qu'on lui souhaite bon accueil, c'est naturellement lui souhaiter bon accueil, tout comme si on lui donnait simplement le « bienveniatis » ou « bienveigniez ». Ainsi « bienviennner » (et ses variantes comme « bienveigner ») est un délocutif d'expressions où « bien venir » s'emploie délocutivement ; un performatif explicite, dans ses emplois ordinaires, tiré indirectement d'un premier niveau de performativité explicite. Qu'on voie dans les hypothèses proposées ici une analyse seulement évolutive ou aussi bien synchronique des formules de bienvenue, on ne doit pas s'étonner qu'un performatif explicite puisse se dériver d'un performatif explicite : il s'agit d'un processus naturellement récursif, comme on peut le vérifier synchroniquement dans une assertion comme « j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous informe que vous

1. Cf. plus bas le paragraphe « délocutif et performatif » ; on peut comparer le passage de l'impératif « salve » à l'indicatif « salvebis » (sens non délocutif, non attesté : tu vas bien ; sens attesté : tu te fais souhaiter que tu ailles bien) au passage de formules au subjonctif comme « qu'il bienviennne ! » à « se faire bienviennner » : dans le second cas, et dans celui-là seulement, à l'incorporation d'une modalité non neutre (différente de l'assertion : le souhait) correspond l'incorporation d'un morphème (celui qui marque normalement le subjonctif).

La transformation d'un subjonctif en indicatif est un phénomène historiquement assez fréquent. Ainsi le subjonctif « veuille » fournit une base à l'impératif (construction variante de l'indicatif) dans « veuille sortir », « veuillez sortir », et là elle correspond à une nuance certaine par rapport aux possibles « veux », « voulons » : « § veuille » dénote seulement le bien-vouloir, seule forme de volonté qu'on puisse commander (sens faible de « vouloir » : vouloir bien). De même le subjonctif « sache » fournit à l'impératif (variante de l'indicatif) les formes « sache », « sachons » (et non « sachions »), « sachez » (et non « sachiez »), et même fournit un indicatif pur dans « je ne sache pas que... » ; « § sacher » n'exprime pas le savoir en général, et exclut le savoir absolu pour se spécialiser dans l'expression du savoir relatif, reçu, appris (être informé que).

êtes vidé », qui signifie pragmatiquement « je vous informe que vous êtes vidé », et enfin « vous êtes vidé ». Telle est d'ailleurs la raison pour laquelle ici on ne fait l'hypothèse d'une étape délocutive que lorsqu'elle est nécessaire et aboutit à une différence pertinente, une valeur auto-délocutive pouvant sinon être présumée pour toute assertion sans effet visible sur la valeur du message obtenu.

La valeur originale supposée ici aux expressions de bienvenue, c'est-à-dire celle de « venue à propos », n'est pas totalement hypothétique : s'agissant d'un événement, « être au bien venir » a pu signifier en ancien français « arriver par bonheur » ; ainsi dans « fut au bien venir qu'ilz ne les firent mourir en prison » (O. de La Marche, *Mémoires*, t. II) ; de même « de bien venir » et « de mal venir » ont signifié « par bonheur », « par malheur ».

Comme dans le cas du verbe d'état « salver », on constate que l'intransitif « venir », excepté l'innovation de type « bienvenue » qui n'a pas survécu, ne s'est prêté qu'à l'approximation d'une interprétation passive comme délocutif ; on est « bienvenu de », et non « par quelqu'un », quand on n'est pas tout simplement « bienvenu ».

How to fuck with words : on a vu déjà de nombreux exemples de performatifs explicites dont la performativité explicite dépendait d'une interprétation auto-délocutive ; ainsi une assertion « tu viens à point » n'est pas un performatif explicite, évidemment, puisqu'elle ne suffit pas à rendre effectivement opportune la venue de l'arrivant, et que même alors elle ne saurait constituer cette venue opportune. L'identification effective passe par l'auto-référence. Dès lors que « venir bien » peut signifier « se faire dire qu'on vient bien », et qu'on considère l'assertion « tu viens bien » comme s'interprétant elle-même (ceci est une assertion que tu viens bien, c. à d. je te dis que tu viens bien), elle est auto-vérifique, elle forme un « performatif explicite ». Mais pour qu'une assertion soit une interprétation d'elle-même, encore faut-il, si elle est fondée sur un auto-délocutif, que celui-ci renvoie à un sens, et non seulement à un objet physique (même une séquence phonologique) reproduit dans le discours. Ainsi « je hume », « je sniffe », « je pète », même à supposer que « humer », « sniffer » ou « péter » soient des délocutifs signifiant « faire *hmm* », « faire *sniff* » ou « dire *sniff* », « faire *pett* », ne constituent pas pour si peu des assertions s'interprétant elles-mêmes (s'attribuant un sens) et par là auto-vérifiques : parce que les bases du délocutif ne sont pas elles-mêmes équivalentes à un sens déterminé.

Dans bien des cas on peut hésiter entre une interprétation « formelle »

du délocutif, sans effet performatif explicite, et une interprétation sémantique, pouvant favoriser la performativité. La même chose est possible avec une assertion en « je dis que... » ; ainsi « je dis *chapeau* » a peu de chance d'être interprété comme une véritable exclamation, mais peut à la rigueur (peut-être même naturellement pour certains locuteurs) en constituer une, si on rapporte cette assertion au sens (approbatif ou admiratif, etc.) de l'exclamation « chapeau ! » (ellipse de : je salue du chapeau, ôte mon chapeau). Comprendre ainsi le « je dis *chapeau* », c'est ne voir dans l'expression « chapeau » que le véhicule d'un message donné correspondant à son sens. De même une assertion comme « je sacre », utilisant le délocutif « sacrer » (« dire *sacré*... ! pour Benveniste ¹, ou dénominatif du nom « sacre » lui-même délocutif de son emploi dans le juron « sacre ! »), ne semble guère pouvoir naturellement s'interpréter comme renvoyant spécifiquement à un message dont le seul juron soit un signe possible ; toutefois, sur le modèle de l'assertion « je dis *chapeau* » équivalente à « chapeau », on peut du moins concevoir un « je dis *sacre* ! » qui soit un sacre (un juron), un « et moi je dis *nom de dieu* » qui soit un blasphème équivalent à « nom de dieu », parce que les jurons peuvent s'entendre quasiment comme des messages, d'admiration, de désapprobation, etc. Par suite le performatif explicite « je dis *nom de dieu* ! », si on l'admet comme tel (ou du moins le conçoit) participe de la même ambiguïté (ambivalence du juron). Mais « je sacre », dans l'usage normal du verbe « sacrer », ne s'entend pas de cette manière, et qualifie un comportement verbal en lui-même plutôt que son sens ; par suite ce verbe délocutif ne constitue pas à lui seul un performatif explicite.

D'autre part, on a vu de nombreux exemples de termes qui n'admettaient de valeur délocutive que si le message où ils intervenaient aboutissait par là à une valeur de performatif explicite, et dont le caractère défectif était pragmatique et non morphologique. Encore pourrait-on préciser que le performatif à obtenir était d'un type sémantiquement assez stéréotypé, « salvere » ne servant par exemple qu'à former des « salutations » au sens conventionnel de ce mot ; de même l'expression « les amitiés » (mes amitiés, etc.)

1. Là encore on doit rectifier l'analyse de Benveniste dans le détail ; compte tenu de l'analyse qu'on propose plus bas, « sacrer » dans ses emplois attestés est un dénominatif du nom « sacre » signifiant « juron », nom lui-même doué d'un sens auto-délocutif à partir du sens primaire de « sacrement » (dans de nombreux dialectes, et par exemple à Montréal, des variantes du nom « sacrement », employé comme juron, signifient par suite, dans un sens auto-délocutif, « juron »). Il faut donc rapporter « sacrer » à « sacre » et non à « sacré » qui est lui-même un dérivé à expliquer.

ne convient pas pour toute assurance d'amitié, elle est restreinte à ces assurances conventionnelles qu'on trouve le plus généralement en clause épistolaire au lieu des « sentiments distingués » ou des « respects ». Ces phénomènes permettent de suggérer, pour l'analyse de participes épithètes antéposés comme ceux de « un sacré fumier », « une satanée petite pluie », « un foutu con », (ou en anglais : « a fucking bastard »), une hypothèse sémantique rendant compte de certains faits autrement mystérieux.

Tout d'abord, on doit reconnaître un problème sémantique non trivial dans l'identification de la valeur de « sacré », « foutu », « satané », dans les exemples proposés. Un sacré salaud, ce n'est pas un salaud sacré : mais qu'est-ce au juste comme espèce de salaud ? On chercherait en vain dans les dictionnaires une assignation de sens pour l'adjectif antéposé « sacré » qui permette de dire quels salauds sont sacrés (en ce sens) et quels ne le sont pas ; il semble se dérober à toute tentative de définition. De même une satanée pluie est difficile à définir objectivement autrement que comme pluie : rien n'indique qu'elle soit « diabolique » par exemple ; de même l'expression « ce satané saint Antoine » n'est pas contradictoire¹, quoique saint Antoine n'ait notoirement rien à voir avec Satan. Enfin un foutu con n'est pas forcément foutu, quel que soit celui des nombreux sens possibles qu'on choisisse pour ce terme ; toute définition des foutus cons englobe tous les cons et eux seuls.

A cette déficience sémantique tient le fait qu'on peut dire « passe-moi les vieilles pantoufles, pas les roses », mais non « passe-moi les sacrées pantoufles, pas les satanées pantoufles » ; car l'opposition ainsi présupposée ne tiendrait à rien.

Si ces épithètes font sémantiquement problème, elles font parfois problème aussi morphologiquement. On cite parfois « toroyé » dans un dialecte québécois (« un toroyé... ») rapporté seulement à l'expression « tort à Dieu » dont il implique déformation euphémistique.

Enfin ces participes sont sujets à des contraintes rigoureuses telles que l'impossibilité d'être postposés, employés comme attributs, d'être niés, d'être graduables (§ « un très foutu con »), d'être joignables par conjonction

1. De même « ce damné saint Antoine » n'est pas contradictoire, quoique les saints ne soient pas « damnés » dans l'acception ordinaire du mot. Signalons pour éviter un contre-sens possible que si on souligne ici (après tant d'autres) que les épithètes discutés n'ont pas de sens *apparemment*, ce n'est pas pour montrer qu'ils n'en ont pas du tout. L'effet qu'ils produisent est assignable à un *sens* fondamental.

à une expression d'une autre classe (§ « un foutu et véritable con »), etc. On ne les emploie pas en question (?? « est-ce que c'est un foutu con », « est-ce que c'est une sacrée bagnole ? ») si l'interrogation porte sur l'attribution du groupe nominal qu'ils qualifient, et de même on peut douter du naturel d'une assertion telle que « ce n'est pas une satanée pluie » (négation d'attribution), etc.

L'un des participes qui entrent dans cette catégorie, « maudit » (cf. « un maudit français »)¹, permet de suggérer une analyse délocutive de toute cette classe. Un maudit français n'est objectivement qu'un français, mais aussi c'est quelqu'un que le locuteur maudit performativement (cf. le performatif explicite « je te maudis ») : dans cette construction épithète, le participe passif n'a pas valeur de passé ou d'accompli, il a la valeur du présent de l'énonciation et attribue à sa propre occurrence la valeur de malédiction. « Maudit » offre donc l'exemple d'une épithète antéposée dont l'analyse délocutive peut s'appuyer sur le témoignage de constructions différentes, elle renvoie simplement au paradigme entier du verbe « maudire » dans une valeur bien attestée (souhaiter malheur). On n'a déjà plus de témoignage aussi exact avec des épithètes comme celles de « un sacré fumier », ang. « a damned fool » ; on connaît en effet indépendamment de ces constructions les verbes délocutifs « sacrer » (dire « sacre ! », faire un sacre) et « damn » (dire « damn ! », « give a damn »), mais ils sont intransitifs et ne désignent que l'aspect formel du juron : ils ne constituent pas des performatifs explicites (dire « je sacre », « I damn », n'est pas jurer). On est donc conduit dans leur cas à postuler dans les expressions « sacré fumier », « damned fool », une valeur ailleurs non attestée de « dont on dit *sacre* ! », « dont on dit *damn* ! » (ou tel juron de même valeur) ; cette valeur délocutive, si on rapporte le dire au locuteur et au présent, permet de constituer un juron effectif : en disant qu'il dit « sacre » ou « damne » au sujet de quelqu'un, le locuteur sacre effectivement, c'est-à-dire qu'il transmet le même message qu'il transmettrait par de tels jurons.

De même un « foutu con » est « un con dont je dis *foutre* ! », « foutre quelqu'un » signifiant là « dire foutre au sujet de quelqu'un » ; en disant qu'il fout (délocutivement) le référent du nom qualifié par l'épithète « foutu », le locuteur le fout effectivement. En anglais « fucking » semble échapper à cette analyse délocutive performative, puisque le participe en « -ing » s'oppose au participe en « -ed » spécifiquement passif ; mais on comparera

1. De même ang. « cursed » (cf. aussi l'adverbe « cursedly »).

« drinking water » (eau à boire, potable), « whipping boy » (garçon à fouetter) où le suffixe « -ing » se révèle neutre pour la diathèse. Un « fucking bastard » est bien un bâtard que fout (délocutivement) le locuteur. De même encore une satanée pluie n'est qu'une pluie digne, de la part du locuteur, du juron désapprouvateur « satan » ! (ou tel équivalent) ; la « sataner » (si on peut ainsi étendre le paradigme) n'est que l'affecter de la locution (et non du personnage) « satan ». Pour rendre compte de la valeur de juron que présentent évidemment les épithètes discutées, on ne dispose d'aucune autre explication que de type performatif (explicite), et cette analyse implique passage par une analyse délocutive.

On rend compte par là de certains aspects de la défektivité du paradigme de ces épithètes : leur exclusion de certains tours interrogatifs ou négatifs est due à ce que le performatif explicite est exclu par la question ou la négation ; ainsi dans « est-ce que Jean est un foutu con ? », l'analyse « est-ce que Jean est un con dont je dis *foutre* ? », ne livrant pas une *assertion* « je dis foutre », rend compte de ce qu'on n'obtiendrait pas un performatif explicite. Dans « Jean n'est pas un foutu con », l'analyse « Jean n'est pas un con dont je dis *foutre* », en livrant au mieux une assertion négative « je ne dis pas *foutre* », rend compte de l'absence de performativité explicite, celle-ci impliquant souvent assertion positive.

C'est bien à la performativité explicite, et non seulement à la performativité primaire qu'il faut recourir pour rendre compte des épithètes du type « foutu » ; en effet, en considérant d'emblée (sans l'intermédiaire délocutif et auto-vérifique) « foutu », « sacré », etc. comme des jurons, on ne rend pas compte de deux choses au moins : d'une part, de la différence morphologique entre « *foutre* ! » ou « *sacre* » et « fout-u », « sacr-é » (justification du suffixe participial) ; d'autre part, de la construction épithète incompréhensible avec un juron primaire, lequel est interjeté et ne saurait « qualifier » quelque syntagme que ce soit.

Les problèmes sémantiques et morphologiques rencontrés dans l'analyse des épithètes du type « foutu » se retrouvent évidemment dans le cas d'adverbes comme on en trouve dans « foutrement pas mauvais », « fichtrement mal », « foutument con », « vachement bien », « sacrément bien », « diablement bien », ou ang. « damnedly good », « confoundedly good », « cursedly good », etc. : l'addition du suffixe « -ment », ordinairement si exigeant sur le choix morphologique de ses radicaux, à un *nom* comme « vache » ou « diable », renvoie à une analyse délocutive du même type que celle qu'impliquent les participes comme « foutu ». Une tarte foutrement pas tiède est

une tarte dont on affirme qu'elle n'est pas tiède, tout en disant qu'elle manque de tiédeur à un point qui justifie le juron de foutre (ou tel équivalent). Enfin on rapprochera ces constructions des qualifications nominales du type « une bon dieu de salope », où le nom de « bon dieu » est pris délocutivement dans le sens de « X dont on dit bon dieu ».

Auto-délocutif et mention : on a vu (p. 120) que les mots ou emplois auto-délocutifs se rattachaient originellement à une fonction simple de *mention* : l'origine de la possibilité de former des délocutifs, c'est la possibilité d'utiliser une expression comme mention. Le délocutif au sens benvenistien de verbe tiré d'une locution ne renvoie donc qu'à un type assez spécialisé de mention.

Délocutif et performatif : ce n'est pas un hasard si l'étude des délocutifs conduit, dans un grand nombre de cas, à étudier des expressions à emplois performatifs explicites, ou même des expressions réduites à la fonction performative.

Avant d'évoquer la relation qui unit délocutifs et performatifs, on remarquera que la fonction de mention ne se dissout pas à l'aide de simples paraphrases ou truquages formels quels qu'il soient. Lorsqu'on dit que « le merde de Cambronne » signifie « le mot merde de Cambronne », on ne fait que substituer une mention à une autre, l'occurrence de *merde* dans le second énoncé étant encore une mention (sans quoi on qualifierait un mot de merdeux).

On est assez habitué à utiliser la notion de mention pour analyser, à l'intérieur strictement d'un énoncé plus vaste, la valeur de telle ou telle occurrence d'une expression. Dire que « merde » est employé en mention dans « ce merde n'a pas empêché la défaite » semble aller de soi, et la présence, là, d'un déterminant masculin force bien à reconnaître la présence d'un phénomène particulier, rendu responsable d'une apparente rupture syntaxique. Par contre, lorsque des ruptures de ce genre n'affectent plus la syntaxe élémentaire de l'accord en nombre, genre ou cas, on hésite à désigner un effet du même type, et on recourt au besoin à des analyses d'un type particulier. Ainsi dans :

Franchement c'est un imbécile.

Si tu as soif il y a de la bière.

on observe que la franchise ne qualifiant pas la manière dont c'est un imbécile, et la présence de la bière ne dépendant pas de la soif, la relation mar-

quée par l'adverbe ou la conditionnelle semble lier un acte d'énonciation (plutôt que le contenu d'un énoncé) à l'adverbe ou à la conditionnelle. A première vue l'analyse selon laquelle les assertions sans performatif explicite en surface seraient complétives d'un performatif effacé trouve un argument dans ces faits et on rapprochera les deux précédents exemples de phrases comme :

Franchement je te dis que c'est un imbécile.

(Pour) si tu as soif je te dis qu'il y a de la bière.

On n'examinera pas ici les fondements ¹ de cette analyse (cf. les critiques de B. Fraser). Ce qu'on veut suggérer à la place, c'est que le fait qu'on puisse au sein même d'une phrase qualifier une énonciation plutôt qu'un syntagme qu'elle exemplifie est analogue aux faits les plus connus de mention. La notion de mention se laisse en effet aisément étendre de celle de forme du signe ou occurrence à celle d'apparition ou fait qu'il y ait occurrence. Dans les premiers exemples « franchement » qualifie le fait qu'apparaisse assertivement (que soit assertée) la proposition modifiée. La conditionnelle « si tu as soif » conditionne l'apparition assertive de la proposition principale, et de fait elle peut conditionner un performatif explicite comme c'est le cas dans :

Si tu as soif je te préviens que...

La notion générale qui convient et aux faits triviaux de « mention » et aux faits du type évoqué ici est celle d'apparition : l'apparition d'un signe étant soit le fait qu'il apparaisse (ce qui est en jeu si la modalité est en jeu) soit l'objet même constitué par son apparition (l'occurrence, le signifiant tel qu'il est réalisé).

Un fait particulier aux exemples cités ici est que la valeur auto-délocutive d'apparition que présentent les propositions « c'est un imbécile » ou « il y a de la bière » n'empêche pas qu'en même temps ces mêmes propo-

1. Si les deux exemples discutés constituaient un argument en faveur de l'analyse vraiment simpliste dite du « performatif effacé », on aurait un argument en faveur d'une règle de « Génération Spontanée de Performatif » dans des exemples comme :

Il faut me croire, parce que je te dis que j'ai toujours raison

où la relation causale notée par « parce que » unit la cause « j'ai toujours raison » à la principale, et non, apparemment, « je te dis que... ». Cet effet de transparence sémantique du performatif est l'effet inverse de celui de valeur auto-délocutive, mais tous deux se confondent sous la notion générale de *confusion de la valeur du signe avec la valeur de l'apparition du signe*.

sitions n'aient leur transparence ordinaire, prises en elles-mêmes : elles ne sont pas absolument auto-délocutives, elles ne le sont que par rapport au complément qui les modifie sous cet aspect. Où il y a véritablement passage absolu à la valeur auto-délocutive, c'est lorsque cette valeur n'est plus simplement relative à un complément ; ainsi dans :

Tu es bien venu

si cette proposition en assertion cesse absolument de signifier « ta venue est une bonne chose » pour signifier uniquement ¹ quelque chose comme « je te dis que ta venue est une bonne chose », « tu as l'assurance que ta venue est une bonne chose » ; cette valeur auto-délocutive (équivalente par performativité à l'assertion de la complétive) est celle d'apparition de l'assertion, elle réside en ce qu'est pris pour sens du signe apparaissant le fait même que ce signe apparaît ; si la modalité d'une apparition d'un signe est la fonction sémantique qui constitue le sens de l'apparition à partir du sens du signe apparaissant, le passage au sens auto-délocutif peut être considéré comme un fait d'absorption par le signe du sens de la modalité de son apparition. Que pris dans ce sens et asserté il constitue une variante de performatif explicite (au sens d'Austin) est une conséquence immédiate selon le point de vue qu'on propose dans « La notion d'auto-interprétation ».

Convention sociale et passage à la valeur auto-délocutive : d'après les exemples qu'on a pu voir, le passage d'énoncés entiers pris globalement (et non simplement, au départ, d'un élément lexical) à une valeur auto-délocutive se fait dans des cas où le message obtenu par performativité est un message sociologiquement stéréotypé : formule de salutation, d'accueil, de vœux, etc. ; on ne risque guère en revanche de voir se développer une valeur auto-délocutive d'énoncés comme « hier j'ai eu un mal de tête », qui glisseraient vers le sens de « je te dis que hier j'ai eu un mal de tête ». Peut-être peut-on suggérer la voie d'une explication, en avançant que le propre de formules conventionnelles comme « porte-toi bien », « ta visite m'enchant », etc., est justement, dans la mesure où elles deviennent conventionnelles, de ne plus guère signifier que par le fait qu'elles sont émises ; le sens d'une assertion que « ma visite enchante l'hôte », c'est finalement le fait même qu'il me salue, et ne pas marquer sa bienveillance selon

1. Dans son sens littéral ; car elle retrouve indirectement, par performativité, le sens exclu ici.

les règles conventionnelles et quasi obligatoires signifierait en soi une marque de mépris. Le signe, en devenant conventionnel, acquiert le sens que détermine la convention, sens évidemment déterminé à partir du sens primaire qui explique originellement la possibilité de la convention même. Ainsi le signe acquiert le sens de ses apparitions stéréotypées parce que le statut de signe se déplace du signe vers l'apparition ¹.

B. DE CORNULIER.

1. *Note de relecture* : Jean Lallot me signale que dans son édition de l'*Agamemnon* (*The « Agamemnon » of Aeschylus*, Macmillan and Co, Londres, 1889), A. W. Verral, en note au vers 577 (p. 72-73), propose de traduire « πολλὰ χαίρειν συμφοραῖς » par « to receive the dismissal of chance », et voit dans πολλὰ χαίρειν « the passive correlative to the formula of dismissal « πολλὰ χαῖρε » ». Son exemple et son analyse me semblent confirmer celle proposée ici.

Antony McKenna me signale l'existence en anglais de la formule « Don't Mister McKenna me ! » (ne m'appellez pas Monsieur McKenna), du type « Don't Sir me ! », sous le schéma de laquelle toute appellation imaginable devient un verbe délocutif anglais.

Mon oncle Alfred me signale l'expression « Veux-tu bien remettre cet ancêtre à sa place ! », où l'« ancêtre » dénote le « portrait d'ancêtre » ; cette désignation banale de l'image par son objet permet de généraliser la notion de délocutif aux signes en général, linguistiques ou non, qu'on identifie à ce qu'ils désignent.

Je regrette de n'avoir eu que récemment connaissance de l'article « Benveniste et l'autonymie : les verbes délocutifs » de Josette Rey-Debove (*Travaux de Linguistique et de Littérature*, XIII, 1, Strasbourg, 1975) où on trouvera une formulation concise et vigoureuse de certaines critiques formulées ici contre Benveniste. Pour Josette Rey-Debove (p. 248), « le délocutif, selon les exemples qu'en donne Benveniste, (...) est un dérivé dont la base est un mot autonome dans un syntagme qu'il forme avec un verbe métalinguistique (...). On remarquera que le verbe délocutif n'est que le cas particulier d'un phénomène général de dérivation sur une base autonome ». De plus (p. 250), « les *délocutifs* ne sont que des dénominatifs, si l'on entend par *dénominatif* « un mot dérivé d'un nom » (...). La différence réelle entre les *délocutifs* et les dénominatifs n'est représentée que par l'existence de deux noms homonymes comme bases, ces deux noms ayant des statuts sémiotiques (ou des types de signifiés) différents ». L'auteur propose en conclusion (p. 251) pour les délocutifs l'appellation de *dénominatifs autonymiques*, qui me paraît en effet préférable.

Sur les notions d'auto-vérification ou de modalité telles qu'elles sont utilisées ici, on trouvera des compléments dans « La notion d'auto-interprétation » (voir bibliographie page suivante).

RÉFÉRENCES

Outre les dictionnaires classiques ont été consultés :

- AUSTIN, J. L., 1962. — *How to do things with words*, Oxford, traduit en *Quand causer c'est faire*, Le Seuil, Paris, 1970.
 BENVENISTE, E. — *Problèmes de linguistique générale*, 1966, Gallimard.
 BOONS, J.-P., GUILLET, A. & LECLERE, C., 1973. — *Les verbes intransitifs*, L. A. D. L., C. N. R. S., Paris.
 BOUHOURS, 1671. — *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris.
 CORNULIER, B. de, 1975. — « La notion d'auto-interprétation », dans *Études de Linguistique Appliquée*, n° 19, juillet-septembre 1975, p. 52-82.
 DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE POUR TOUS, *Petit Larousse*. — Larousse, 1962.
 FRISK, H. — *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1970, R. F. A.
 GODEFROY, F. — *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Champion 1892.
 LIDDLE & SCOTT. — *Greek lexicon*.
 LORRAIN, F., 1968. — « Swearing in Québec », poly., Harvard University, E. U.
 MENAGE, G., 1675. — *Observations sur la Langue Française*, Paris.
 SCHWYZER, E., 1939. — *Griechische Grammatik*, Munich, R. F. A.
 ZWICKY, A., SALUS, P., BINNICK, R. & VANEK, A., 1971. — *Studies out in left field, Defamatory essays presented to James D. McCawley on the occasion of his 33th or 34th birthday*, Linguistic Research, Inc., Edmonton, Champaign, E-U.

INDEX DES PRINCIPAUX TERMES ÉTUDIÉS

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| amitié, p. 130. | οὔλειν, p. 131. |
| au voleur, n. 1, p. 123. | parentare, p. 124. |
| avemmaria, n. 1, p. 121. | patenôtre, n. 1 p. 121. |
| bienvenir, etc., p. 132 sq. | péter, p. 135. |
| bienviennier, etc., p. 134 sq. | quiritare, p. 123-124. |
| bondieu, p. 140. | remercier, p. 119 et 130. |
| buenas tardes, p. 130. | remerde, n. 2 p. 130. |
| citoyenner, p. 132. | respect, p. 130. |
| cursedly, p. 139. | *sacher, n. 1, p. 134. |
| damné, n. 1, p. 137. | sacré, p. 136 sq. |
| féliciter, p. 131-132 sq. | sacrer, p. 136. |
| fichtrement, p. 139. | salus, p. 116 sq. |
| foutre, p. 135 sq. | salutare, p. 116 sq. |
| foutu, p. 136 sq. | salutem dat, n. 1, p. 127. |
| fuck, p. 135 sq. | salvebis, n. 1 p. 127. |
| fucking, p. 138. | salvere, p. 124 sq. |
| glouglou, n. 1, p. 119. | satané, p. 137 sq. |
| humer, p. 123. | sniffer, p. 135. |
| indigitare, p. 124. | toroyé, p. 137. |
| καχιζειν, p. 132. | vachement, p. 139. |
| krill, p. 125. | vale, p. 129. |
| merci, p. 116 et 119. | valedico, p. 129. |
| merde, p. 140. | valefacio, p. 129. |
| monseigneuriser, p. 132. | valere, p. 126. |
| negare, p. 122. | *veuille, n. 1, p. 134. |
| nec, p. 122. | χαίρειν, p. 131 et n. 1, p. 143. |